

## Une deuxième « classe autisme » à Belfort

ER 31.08.15

**Belfort.** A la rentrée 2014, une première unité d'enseignement (UE) autisme avait ouvert à la maternelle des Bruyères, à Besançon.

Après une année d'observation et de bilan, et des familles satisfaites, une nouvelle convention tripartite a été signée entre l'Agence régionale de santé (ARS), l'académie de Besançon, l'Association d'hygiène sociale de Franche-Comté (AHS-FC) et son Sessad comtois, pour ouvrir une nouvelle unité dans l'Aire urbaine : cinq enfants âgés de 3 à 6 ans et deux en instance de diagnostic d'autisme devraient donc faire leur rentrée le 14 septembre à la maternelle Raymond-Aubert de Belfort.

Cette nouvelle création entre dans le cadre du troisième Plan autisme national qui estime que plus les troubles envahissants du développement (TED) sont déce-

lés et accompagnés tôt, plus la perspective d'une inclusion scolaire en milieu ordinaire s'avère facilitée.

Comme à Besançon, les petits élèves vont être intégrés à toute l'école, dans deux salles de classe spécifiques où, en plus de l'enseignante spécialisée mise à disposition par l'Éducation nationale, interviendront un éducateur spécialisé, une éducatrice de jeunes enfants, une assistante maternelle, un orthophoniste, un psychomotricien, un psychologue, un neuropsychologue et un médecin psychiatre. « L'équipe sera présente dans la classe mais aussi à domicile », indique Bernard Triponey, directeur du Sessad comtois. Car les parents et le personnel de l'école seront également très impliqués dans le fonctionnement de l'UE pour que la chaîne école-maison ne se rompe pas.

**Karine FRELIN**



■ La maternelle des Bruyères, à Besançon, avait été la première école à accueillir une unité autisme à la rentrée 2014.

Photo DR